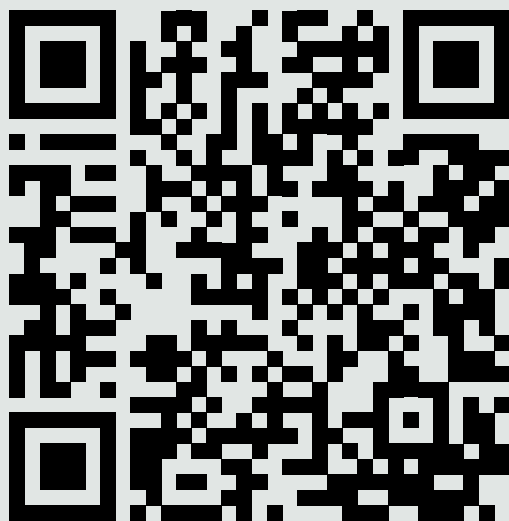


Rendez-vous sur le site de la

DREAL Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

ou flashez ce QR Code



DREAL Grand Est
2, rue Augustin Fresnel - CS 95 038
57 071 METZ cedex 3



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avis de recrutement sans concours pour l'accès au corps des adjoints administratifs (C1) dans les services du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires en région Grand Est

Nombre de postes à pourvoir : 4

1 poste dans le département du Bas-Rhin

Gestionnaire de registres transports routiers

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
à Strasbourg (DREAL 67)

1 poste dans le département de la Meuse

Chargé-e de la mise en œuvre de la politique sociale du logement

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités
et de la Protection des Populations à Bar-le-Duc (DDETSPP 55)

1 poste dans le département du Haut Rhin

Chargé-e de la mise en œuvre de la politique sociale du logement

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités
et de la Protection des Populations à Colmar (DDETSPP 68)

1 poste dans le département de la Marne

Assistant-e

Direction Départementale des Territoires de la Marne
à Châlons-en-Champagne (DDT 51)

Calendrier prévisionnel

Ouverture des inscriptions : le 29 août 2022

Clôture des inscriptions : le 18 septembre 2022 (23h59)

Publication de la liste des candidats sélectionnés pour passer un entretien oral : à partir du 26 septembre 2022

Oraux : à partir du 10 octobre 2022

Résultats : à partir du 13 octobre 2022

I - Les candidats possédant la nationalité française doivent remplir les conditions suivantes :

- jouir de leurs droits civiques ;
- ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction, compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Les candidats ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ont accès, dans les conditions prévues au statut général, aux corps, cadres d'emplois et emplois. Toutefois, ils n'ont pas accès aux emplois dont les attributions soit ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté, soit comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique de l'État ou des autres collectivités publiques.

Ces derniers peuvent avoir la qualité de fonctionnaires :

- s'ils jouissent de leurs droits civiques dans l'État dont ils sont ressortissants ;
- s'ils n'ont pas subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- s'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants ;
- s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Les statuts particuliers précisent, en tant que de besoin, les conditions dans lesquelles les fonctionnaires ne possédant pas la nationalité française peuvent être nommés dans les organes consultatifs dont les avis ou les propositions s'imposent à l'autorité investie du pouvoir de décision.

II - Modalités de candidature

L'inscription se fait par voie électronique via le site internet de la DREAL Grand Est : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 29/08/2022 et jusqu'au 18/09/2022 inclus.

Toutes les informations détaillées sur le concours sont consultables sur le site internet de la DREAL.

Les personnes intéressées peuvent également obtenir des Informations complémentaires auprès des services de la

DREAL Grand Est
MRRH/PEC/URCF

2, rue Augustin Fresnel - CS 95 038
57 071 METZ cedex 3

Coordonnées téléphoniques : 03.87.62.81.40 ou 03.87.62.81.21
Mail : pec-rcf.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr
du lundi au vendredi : 9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 16 h 00

Ce dossier d'inscription en ligne doit être complété informatiquement par :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé, indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- une copie de la pièce d'identité.

III. Modalités de sélection des candidatures

Chaque dossier sera examiné par une commission de sélection à partir du 19/09/2022.

Les dossiers seront tous examinés dans un objectif d'adéquation maximale entre les profils des candidats et les postes ouverts aux adjoints administratifs. Au terme de cet examen, la commission établira par ordre alphabétique la liste des candidats sélectionnés pour passer un entretien oral.

Cette liste sera arrêtée et publiée à compter du 26/09/2022 sur le site internet de la DREAL Grand Est à l'adresse suivante : www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

IV. Conditions de convocation à l'entretien

Les convocations à l'entretien oral seront adressées par courrier à chaque candidat sélectionné à partir du 26/09/2022.

Tout candidat sélectionné n'ayant pas reçu sa convocation pour le 06/10/2022 au plus tard devra prendre contact téléphoniquement avec :

DREAL – MRRH/PEC/URCF
aux numéros : 03 87 62 81 40 ou 03 87 62 81 21
de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h.

V. Modalités de déroulement de l'entretien

Les candidats sélectionnés pour participer à l'entretien seront convoqués à partir du 10/10/2022.

L'entretien oral d'une durée de 20 minutes consistera en un exposé du candidat sur son parcours professionnel et ses motivations suivi d'un échange visant à apprécier ses aptitudes et sa capacité d'adaptation à un poste d'adjoint administratif.

Les candidats devront être porteurs d'une pièce officielle d'identité avec photographie et de leur convocation qu'ils devront présenter sous peine d'exclusion.

VI. Résultats

À compter du 13/10/2022, les résultats seront consultables sur le site de la DREAL Grand Est à l'adresse suivante : www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

VII. Nomination et carrière

L'agent recruté sera nommé fonctionnaire de catégorie C et accomplira un stage d'une durée d'un an. À l'issue du stage, si ses services ont donné satisfaction, l'agent sera titularisé.

Pour être nommé, il devra fournir les justificatifs attestant qu'il remplit les conditions générales d'accès à la Fonction Publique mentionnées ci-dessus.

VIII. Rémunération

Sur la base des barèmes en vigueur au 1^{er} janvier 2022, le traitement mensuel brut d'un adjoint administratif en début de carrière – C1 correspondant au 1^{er} échelon est de 1 649,48 € (indice majoré 352), auquel s'ajoutent des indemnités (soit 420 € brut minimum).